



An - nasr

Vendredi n° 321 du 25 dec 2009

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

LIslam invite la femme à se faire belle pour plaire à son époux car il est le seul homme dans sa vie à avoir le droit de jouir de sa beauté. Le prophète (paix et salut sur lui) appelait les femmes à colorer leurs mains de henné et de se parfumer. Il

demandait: «Pourquoi l'une d'entre vous néglige la teinté au henné au point que sa main devienne comme celle d'un homme ». Outre le henné, la musulmane peut s'embellir avec le kohol (1). Des dix recommandations faites par Umâmâ bint al-Haith à sa fille Um Iyas la veille de son mariage, on peut retenir ces conseils tirés d'une part de sa troisième recommandation : « Prendre soin constamment de tout ce qui pourrait lui tomber sous les yeux ... Et accorder un soin particulier et attentif à tout ce qu'il peut sentir par le nez ... De sorte que ses yeux ne puissent jamais se poser sur aucune trace de laideur ... et que son odorat ne puisse sentir en toi que la plus suave odeur ... D'autre part, dans la quatrième recommanda-

Le souci de beauté chez la femme

tion, cette mère, pêtie d'expérience dit ceci : «Sache que le "khol" donne le charme le plus attrayant et que l'eau est le plus suave parfum... ». Comme on peut le voir, ces conseils se passent de tout commentaire. C'est tout simplement une invite à la femme de prendre

soin de son corps, de son physique. Aussi, femme ne néglige jamais ces aspects. Il y a des comportements à cultiver ou à bannir : porter une robe élégante et bien assortie, porter de la soie, de l'or et un bon parfum pour votre mari. Evidemment, suivant vos moyens. Eviter un accoutrement bizarre devant lui, comme avoir une pièce d'étoffe sur la tête, être habillée d'une tenue de cuisine qui dégage mille et une sortes d'odeurs. L'envoyé de Dieu demanda à son cousin Ali Ibn Abitaleb, auquel il donna sa fille Fatima en mariage, de faire en sorte que les deux-tiers de la dot soient réservés aux produits de beauté. Il a également interdit aux femmes de porter le deuil plus de trois, sauf celui de leur époux, pour ne pas négliger le

droit de leur conjoint en gâchant leur beauté. Il faut souligner que la beauté est avant tout une question de propreté. Celle-ci est l'une des valeurs enseignées à la femme musulmane. Elle est une purification et une adoration. Se laver quotidiennement à l'eau avec des feuilles de jujubier était une pratique courante chez les premières musulmanes. Cela leur assurait la fraîcheur. Les femmes aujourd'hui, doivent chercher à imiter une telle pratique, au moyen des produits dont l'usage quotidien ne présente aucun danger pour leur peau. Se laver régulièrement et après la période des règles permet de supprimer toutes traces de sang ou de mauvaises odeurs. De la vie des croyants, Aïcha (Que Dieu soit satisfait d'elle), nous pouvons relever le comportement idéal du temps du prophète Muhammad (Paix et salut sur lui). Il est établi qu'elle se colorait les mains et les pieds de henné, se parfumait les cheveux, mettait plusieurs sortes d'habits. Elle avait en outre un goût particulier pour le propre, le noir et le jaune et portait des bijoux en or. Alors femme, utilise les types de parfums, couleurs et vêtements que ton mari apprécie. Et aussi, change de temps en temps de style de coiffure. La femme peut et doit donc se faire belle et être agréable. Cependant, il est souhaitable que tout cela se limite dans un cadre bien défini, avec un habillement et accessoires permis. Tout cela dans le souci de se rendre belle, sans entrer dans le domaine de l'illicite, transgressant les limites établies par Dieu. En effet, de l'avis de Yusuf Qardawi, les

poudres et le maquillage que met généralement la femme contemporaine sur les joues et sur les lèvres est une exagération. Ces produits ne doivent être mis qu'à la maison. Ce que mettent les femmes d'aujourd'hui comme maquillage excessif pour attirer l'attention des hommes sur elles quand elles sortent est illicite. Dans le même ordre d'idées des prohibitions, il est interdit à la femme de chercher à ressembler aux hommes dans sa tenue. L'islam n'intègre pas l'exagération de l'embellissement au point de changer la création de Dieu. Le coran l'a considérée comme une inspiration du démon « Je leur donnerai un ordre et ils changeront la création de Dieu (sourate les femmes ; verset). Aussi, la pratique du tatouage, du rajustement des dents et de la chirurgie esthétique sont illicites. Le prophète (sur lui bénédiction et salut) a maudit celui qui pratique le tatouage, celui sur qui il est pratiqué, celui qui rajuste les dents et celui à qui elles sont rajustées. Au nombre des excès de l'esthétique, nous avons l'épilation des sourcils. Le Messenger de Dieu (Paix et salut sur lui) a maudit l'épileuse et la femme qui demande l'épilation de ses sourcils (rapporté par Abu Daoud). Lorsque la femme s'embellit, elle doit aussi éviter d'adapter un postiche à sa coiffure, qu'il soit fait de cheveux naturels ou artificiels comme ce qu'on appelle de nos jours « perruque ». Certes, la femme doit intégrer dans ses habitudes des soins de beauté. Ce qui lui permettra d'être plaisante, attrayant et ap-

préciable. Toutefois, elle doit s'embellir dans la limite du permis.

(Source: al-daawaal-islam

Fête de fin d'année

Glorification ou dépravation

L'année 2009 tire inexorablement vers sa fin. Comme à l'accoutumée s'annonce déjà les fêtes de fin d'année. Depuis un certain temps on se démêle à qui mieux pour donner une couleur vive à ces fêtes de fin d'année avec leur lots de pratiques les plus viles tels le vol, les agressions, la prostitution. Etc. Tout cela pour une affaire d'une demi-journée. Certains foyers volent en éclats parce que madame ne voulant pas paraître désagréable le jour j demande souvent trop. Aujourd'hui, la fête de la nativité et dans une semaine la saint sylvestre. Que signifient ces fêtes pour nous musulmans et quelle attitude devons-nous adopter ? Pour la fête de Noel il n'y a pas de polémique, tout le monde sait que c'est une fête chrétienne. Il serait vraiment absurde de voir un musulman qui prétend organiser les festivités de la nativité.

Selon certaines sources chrétiennes, le 25 décembre est une commémoration de la naissance de jésus fils de Marie et Jésus ne sont pas étrangers aux musulmans. Dans le coran, plusieurs versets font mention du prophète Jésus et de sa mère. En témoigne quelques uns. **« Et rappelle quand les anges dirent ô marie ! Allah t'annonce un verbe ô marie ! Allah t'annonce un verbe émanant de Lui, dont le nom est le messie, Jésus fils de Marie, qu'il sera illustre étant dans la vie immédiate et dernière et parmi**

les proches du Seigneur ». S3V40-45. Donc l'islam reconnaît le prophète de Jésus au même titre que les autres prophètes. Mais en aucun cas dans le coran, encore moins dans les hadiths du prophète (saw) il est écrit que la naissance de Jésus est une fête. Seulement, nous sommes dans un monde où chacun doit œuvrer de sorte à ce que la coexistence entre les religions soit pacifique. Au nom du dialogue interreligieux et pour préserver la paix entre les croyants des différentes religions, les musulmans doivent observer une attitude de respect à l'égard de ceux qui fêtent. Cela n'implique pas que nous festoyons avec eux mais nous pouvons tout de même souhaiter bonne fête aux parents et voisins chrétiens. La paix est un élément capital au point que des dignitaires musulmans n'ont pas hésité en octobre 2007 à envoyer une lettre au Pape Benoît XVI quand celui-ci avait tenu des propos pas très appréciés à l'égard des musulmans. Dans la lettre, ils écrivirent ceci : *« musulmans et chrétiens représentent la moitié de la planète. Sans paix et la justice entre ces communautés religieuses, il ne peut y avoir de paix significative dans le monde. La base de cette paix et de cette compréhension mutuelle existe déjà. Elles font partie des principes que sont les fondations véritables de deux religions : l'amour de Dieu unique et l'amour du prochain »* On se rappelle qu'au temps du prophète (saw), celui-ci n'a pas eu de comportement hostile à l'égard des juifs et chrétiens jusqu'à ce que ces derniers

Soient les premiers à le provoquer. On se rappelle aussi que face à la persécution dont étaient victimes les musulmans de la Mecque, le prophète (saw) envoya certain de ces compagnons en Ethiopie où il demanda au le souverain de les mettre sous sa protection.

En ce qui concerne la saint sylvestre, elle n'a aucun fondement religieux authentique dans le dogme chrétien. Elle n'est qu'une volonté affichée par les êtres humains de s'adonner à des pratiques légères. La boisson et les actes de déviation seront au rendez vous. Nous venons de célébrer la fête du 11 décembre à Ouahigouya. La fin d'une année doit être pour chacun de nous un temps pour faire les bilans de ses activités de l'année écoulée et de dessiner des perspectives pour l'année à venir tant dans nos activités culturelles que sociales. Qu'est-ce que j'ai pu faire de concret pour être proche de mon Seigneur ? Qu'est-ce qui a changé en moi (positivement) ? Qu'est-ce que j'ai fait pour le développement de mon pays ? Voilà pourquoi nous pensons que la fin de l'année doit être un moment de réflexion tant collectivement qu'individuellement.

C'est ainsi que l'option de l'AEEMB, depuis ces dix dernières années à organiser des conférences et des débats la nuit du 31 décembre est à saluer à sa juste valeur. Cette initiative a un double avantage. Premièrement, elle maintient les frères et sœurs C'est ainsi que l'option de l'AEEMB, depuis ces dix dernières années à organiser des conférences et des débats la nuit du 31 décembre est à saluer à sa juste valeur. Cette

initiative a un double avantage. Premièrement, elle maintient les frères et sœurs musulmans dans un lieu de méditation et dans un bain spirituel ; ce qui les éloigne des actes de débauche mentionnés plus haut. Deuxièmement, elle préserve la vie des fidèles musulmans. Nul n'ignore que la nuit du 31 décembre est la nuit où les accidents sont fréquents. Le hic des fêtes de fin d'année, c'est qu'elles sont une occasion d'infidélité dans les couples. Ce qui fait qu'au matin du nouvel an les divorces font légion. Inside .com a enquêté auprès de 100 cabinets d'avocats et de 2000 couples et ont tiré la conclusion selon laquelle l'infidélité est la première cause des séparations et que les fêtes de fin d'année fournissent l'occasion de multiple tentations.

Il est temps que les parents prennent leur responsabilité parce que ce qui se passe ne leur est pas étranger. Chaque parent doit travailler à protéger la foi de ses enfants durant ces moments de fête ou de folie en leur créant un cadre adéquat. Cela passe par un bon exemple que ceux-ci doivent faire montre. Chers parents, vous êtes tous bergers et chacun rendra compte de la manière dont il a géré sa bergerie. Les fêtes de fin d'année doivent être un moment de recueillement spirituel et non un moment de débauche. A bon entendeur, à votre foi !

Ibn saïd